

Dossier de presse

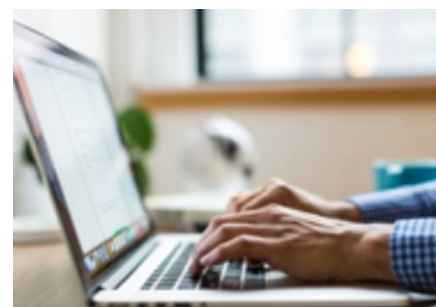
// Service Presse

Tél. 02 40 99 67 06

presse@nantesmetropole.fr

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU VENDREDI 16 OCTOBRE 2020

COVID-19 : une Convention citoyenne inédite en France pour tirer les premiers enseignements collectivement



SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

Communiqué de synthèse	p.3
La Convention citoyenne mode d'emploi	p.4 et 5
La Convention citoyenne en bref (infographie)	p.6
Les 4 sessions de la Convention citoyenne	p.7
L'enquête TMO Regions : 50 questions sur l'impact de la crise sur les conditions vie et aspirations auprès de 2300 habitant.e.s	p.8

CONFÉRENCE DE PRESSE EN PRÉSENCE DE :

Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole

Fabrice Roussel, maire de La Chapelle-sur-Erdre, 1^{er} vice-président de Nantes Métropole

Christelle Scuotto-Calvez, maire des Sorinières, vice-présidente de Nantes Métropole en charge du dialogue citoyen et de la citoyenneté métropolitaine

Laurent Turquois, maire de Saint-Sébastien-sur-Loire, conseiller métropolitain

Judith Ferrando, co-directrice de Missions Publiques

Vincent Guillaudeau, TMO Regions

CRISE DE LA COVID-19 – UNE INITIATIVE UNIQUE EN FRANCE

Une Convention citoyenne métropolitaine pour tirer les premiers enseignements collectivement

La crise sanitaire que nous traversons depuis mars 2020 a bousculé et continue de bousculer le quotidien de chacun et chacune d'entre nous, avec des conséquences multiples. Évènement majeur à l'échelle mondiale, cette crise aura nécessairement des conséquences sur les décisions et choix d'avenir pris sur le territoire métropolitain par la nouvelle équipe issue du suffrage universel le 28 juin dernier. Pour tirer collectivement les premiers enseignements de cette crise toujours en cours, Nantes Métropole organise un temps de concertation inédit en France à cette échelle, qui associera les citoyens et citoyennes et les acteurs du territoire pour produire un diagnostic citoyen et des propositions. Le dispositif sera soumis au vote des élus métropolitain lors du Conseil du 16 octobre prochain.

Pour Johanna Rolland, maire de Nantes, présidente de Nantes Métropole « *cette démarche est un acte fort de ce début de mandat : nous voulons connaître les lignes de forces, les aspirations mais aussi ce qui fait débat entre les citoyens parce que c'est ça, le respect de la diversité des points de vue. Cet éclairage est essentiel pour comprendre et agir au mieux pour toutes et tous, car l'idée est de saisir, aussi, ce que la crise les amène à réévaluer dans leur quotidien : leurs priorités ont-elles changé ? Des changements profonds sont-ils en train d'advenir ? Cette convention citoyenne, c'est l'exigence de vrais temps de travail, qui placent le débat au cœur des réflexions, pour aboutir à un véritable diagnostic citoyen de cette crise et de ses conséquences, qui exprime les attentes, les aspirations mais aussi des propositions. Cette démarche, elle est dans l'esprit qui est le mien, qui est le nôtre. Tracer un cap clair, c'est le rôle des élus, le mandat que les électeurs nous ont confié. Mais tout est plus juste et efficace quand on le met en œuvre avec les citoyens, à partir de leur regard, de leur propositions, de leur sensibilité. Et rien n'est possible sans leur mobilisation et celle des acteurs. C'est encore plus vrai dans ces temps d'incertitudes où la force collective est une ressource essentielle.* »

Ce temps de concertation de 6 mois en début de mandat est nourri par deux éléments :

- **une enquête** menée du 10 au 23 septembre dernier auprès de 2300 personnes par l'institut TMO Régions. Enquête réalisée par téléphone sur la base d'un questionnaire de 50 questions sur l'impact de la crise sur les conditions de vie et les aspirations pour l'après. Les premiers enseignements, en cours de traitement par l'institut TMO, seront présentés courant octobre 2020 ;
- **une Convention citoyenne** : inspirée de la méthodologie des conférences de consensus et des jurys citoyens, une Convention citoyenne métropolitaine réunira un panel citoyen de 80 personnes qui se réuniront 4 fois (sessions de 1 ou 2 jours) pour élaborer collectivement un avis citoyen, sous le regard attentif et indépendant de garants.
 - ✓ Les 80 personnes retenues : 35 citoyens des 11 quartiers nantais, 35 citoyens des 24 communes, 10 citoyens des territoires voisins de la métropole.
 - ✓ De mi-novembre 2020 à mi-février 2021, 80 citoyennes et citoyens représentatifs porteront un regard sur la crise Covid et en tireront des enseignements collectifs, qui devront permettre de prendre en compte finement les fragmentations, les fragilités, les tensions et les signaux faibles.
 - ✓ Un collège de 4 garant·e·s aura la mission d'assurer l'indépendance des travaux de la Convention citoyenne en veillant notamment au respect des principes de neutralité et de transparence et au respect des engagements liés au Dialogue Citoyen.

« *Un de enjeux de cette convention est d'assurer un récit et une interaction continue avec les habitants de la métropole. Des outils numériques vont permettre de créer ce lien et d'animer le débat sur le territoire et avec l'ensemble des citoyens* » précise Christelle Scuotto-Calvez, maire des Sorinières, vice-présidente de Nantes Métropole en charge du dialogue citoyen et de la citoyenneté métropolitaine. Cela se traduira notamment par l'ouverture d'un site internet dédié sur lequel toutes les auditions d'acteurs ainsi que les travaux de la convention seront communiqués au fur et à mesure.

La Convention citoyenne mode d'emploi

Quelle finalité ?

Le point de sortie de cette Convention est un avis citoyen collectif écrit qui rend compte d'un diagnostic et d'aspirations pour demain : que faut-il accélérer / abandonner / réinventer pour mieux vivre ensemble ? Quels rôles nouveaux ou réaffirmés pour les citoyens, les acteurs du territoire et les élus (notion de pacte social territorial) ?

Qui compose la Convention ?

Un panel de 80 citoyennes et citoyens recruté de manière aléatoire représentant la diversité du territoire. La mission de recrutement est confiée à un institut spécialisé (TMO) sur la base des 2300 personnes interrogées via la grande enquête, complété par des phases de recrutement in situ pour le recrutement hors métropole/alliance de territoire notamment, et pour le recrutement de publics plus éloignés. Ce recrutement doit se dérouler du 5 octobre à fin octobre.

A ce jour sur les personnes interrogées plus d'1/3 (soit 872) acceptent d'être rappelées dans la perspective de la démarche citoyenne, 577 sont intéressées et 339 très intéressées >>> 80 % n'ont jamais participé à des démarches de dialogue/participation.

La représentativité du panel portera sur les critères de genre, d'âge, de lieu de résidence, de catégorie socio-professionnelle, de points de vue (sur la base des réponses à l'enquête). Une attention sera également portée sur l'inclusion de tous les publics, notamment des plus fragiles.

Comment la Convention va travailler ?

La Convention citoyenne est un dispositif qui favorise un processus délibératif et qui garantit l'approfondissement qualitatif des arguments. Face au sentiment vécu par la crise par chacun.ne, cette démarche vise à créer les conditions d'un partage, d'appréhension des diversités dans le vécu de la crise, avec pour vocation de créer du sens collectif, à promouvoir une capacité d'agir et d'interpellation des citoyens.

La convention se réunira en **4 sessions de une à deux journées**, dans différents lieux de la Métropole (en cours de repérage) avec 3 intersessions en visio-conférence sur une période de 100 jours de novembre 2020 à février 2021.

Le processus mené par [Missions Publiques](#), experts de l'organisation de dialogues citoyens, avec l'implication des parties prenantes, pour améliorer les processus de gouvernance et de prise de décision s'appuie sur des méthodologies éprouvées mêlant montée en compétence individuelle et temps délibératifs. Les temps successifs garantiront une progression et appropriation des problématiques en valorisant et confrontant le vécu des membres de la convention et du territoire.

La convention décidera des informations dont elle doit prendre connaissance et se nourrira au fur et à mesure des productions et réflexions issues des acteurs du territoire. Une information pluraliste et contradictoire sera portée à connaissance du panel, en privilégiant la modalité des auditions d'acteurs locaux. Cette méthodologie garantie une convention en interface avec le territoire et libre dans sa capacité d'exploration des thématiques.

"Les enjeux du 21^e siècle imposent de faire renaître la confiance entre citoyens et décideurs. C'est pourquoi les modes de gouvernance doivent évoluer et s'adapter aux défis à venir."



Un processus qui garantit la pluralité de points de vue : ce sont les citoyens qui choisissent les sujets qu'ils vont travailler et les acteurs du territoire qu'ils souhaitent auditionner, entre 35 et 70 acteurs auditionnés.

L'indépendance, la transparence et la neutralité au cœur de la mission du collège des garants

Le collège de garants veillera en particulier à :

- l'autonomie de la Convention dans ces discussions par rapport aux élus et aux services de la Métropole ;
- la qualité du cadre de travail des participants, qui doit permettre à chacun de s'exprimer, d'être écouté et de participer à l'ensemble des travaux de la convention ;
- la qualité du dialogue entre participants et acteurs du territoire, ainsi qu'à la diversité de ces derniers ;
- l'indépendance de la Convention dans la définition de ses priorités de travail et dans ses choix d'investigations (rencontres d'experts, d'acteurs du territoire).

Les quatre garants de la Convention citoyenne sont des personnalités indépendantes de la Métropole de Nantes. Ces deux femmes et deux hommes seront les grands témoins de l'ensemble de la démarche et acceptent de ne pas être partie-prenante du débat, mais d'assurer une posture neutre centrée sur les processus démocratiques et sa bonne tenue. Les garants veilleront à l'autonomie de la Convention dans ces discussions par rapport aux élus et aux services de la Métropole. Ils veilleront en particulier à la qualité du cadre de travail des participants et au respect de leurs choix, que ce soit dans les orientations thématiques qu'ils donneront à leur travail ou à leurs demandes d'auditions.

Il est proposé que le comité de garants soit composé de quatre « acteurs engagés », personnalités qualifiées intuitu personæ issus de la société civile et pouvant témoigner d'une expertise ou d'un engagement sur l'un des champs suivants : la démocratie participative, la relation et la place des espaces périurbains et ruraux dans les territoires, les inégalités territoriales. La composition doit être paritaire.

Quels engagements de Nantes Métropole ?

Cette démarche de dialogue citoyen inédite pour le territoire métropolitain et unique en France à cette échelle concernant la crise de la COVID-19 repose sur des fondamentaux pratiqués par Nantes Métropole en matière de démocratie délibérative :

- un processus de production clair qui s'appuiera sur un mandat afin de garantir la sincérité et l'efficacité démocratique ;
- des principes qui soutiennent le dialogue citoyen doivent être garantis : diversité/inclusion, délibératif/collectif, transparence/rendre compte ;
- une affirmation du rôle des élu·e·s : l'avis de la convention est entendu comme une aide à la décision des élus du conseil Métropolitain, soutien et contributif à la démocratie représentative.

La Métropole s'engage à :

- soutenir les bonnes conditions de travail de la convention en mettant à disposition les moyens matériels et humains, en mobilisant les compétences nécessaires à son animation ;
- assurer la diffusion des avis auprès des habitants, des services, et de l'ensemble des élus de la métropole ;
- tenir compte de l'avis citoyen produit par la convention, en instruire les préconisations ;
- faire retour fin juin aux citoyens de la convention, des effets de leur travaux dans l'élaboration des politiques publiques et du plan de mandat.



CONVENTION CITOYENNE

Promouvoir la parole des citoyen.ne.s aux côtés de celles des expert.e.s pour catalyser les réflexions du territoire.

6 mois de contributions et de participation.

1 avis citoyen collectif qui comprend un diagnostic de l'impact du COVID-19 et des aspirations pour demain.

LA GRANDE ENQUÊTE MÉTROPOLITAINE 10 au 23 septembre 2020

PANEL ALÉATOIRE

2300 Citoyen.ne.s représentatifs des 24 communes

Réalisation de l'enquête par téléphone.

50 QUESTIONS sur l'impact de la crise sur les conditions de vie et aspirations.

Résultats mi-octobre 2020.

LA CONVENTION CITOYENNE

100 Jours de novembre 2020, à février 2021.

Le panel :



80 Citoyen.ne.s parmi les 2300 de la grande enquête et du recrutement terrain.

recrutement par un institut spécialisé (TMO), du 5 octobre à fin octobre.

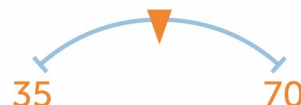


La forme :

4 sessions de 1 à 2 journées dans différents lieux de la métropole.

3 intersessions en visio-conférence.

Construction du diagnostic grâce à des rencontres d'acteurs et experts du territoire.



ENTRE 35 ET 70 ACTEURS AUDITIONNÉS, choisis par les membres de la convention.

L'indépendance de la convention :



4 garant.e.s pour assurer l'indépendance des travaux de la Convention Citoyenne.



2 hommes et 2 femmes Personnalités indépendantes de la Métropole nantaise.

Le planning prévisionnel :

2020	SESSION 1	SESSION 2	SESSION 3	SESSION 4	2021
	13 et 14 novembre 2020	11 et 12 décembre 2020	22 et 23 janvier 2021	12 et 13 février 2021	
	LE COVID ET NOUS : croisement de regards	EXPLORATION COLLECTIVE	CONSTRUCTION D'UN AVIS COLLECTIF	FINALISATION DE LA RÉDACTION DE L'AVIS	



Entre chaque session, **1** intersession en soirée avec rencontre de **2 à 4** acteurs en visio et échange entre les citoyen.ne.s.

Session de présentation aux élus et au territoire / mi-mars 2021



Les 4 sessions de la Convention citoyenne

① Session 1 // 13 et 14 novembre 2020 LE COVID ET NOUS : CROISEMENT DE REGARDS

Cette session d'installation doit soutenir la dynamique de groupe : comprendre le mandat/ faire collectif/ se sentir écouté. En termes de contenus, les participants seront amenés à partager des expériences du COVID (ce que cela a changé pour moi, pour mes proches, pour le territoire) ; de confronter des diagnostics et enseignements entre citoyens, de se projeter sur le monde d'après : opportunités et risques, signaux faibles ; de réagir à quelques récits du monde d'après (en s'appuyant sur leur propre production) : ce dans quoi ils se retrouvent, ce qui les inspire, les éléments sur lesquels ils ont des réserves.

La Convention identifie des besoins d'auditions et d'exploration citoyenne pour être en capacité de compléter ce diagnostic et de faire des recommandations pour imaginer un futur plus résilient.

Inter-session

1 soirée d'auditions d'acteurs en visio (2 à 4 acteurs)

1 soirée d'échange entre citoyens sur les explorations

② Session 2 // 11 et 12 décembre 2020 EXPLORATION COLLECTIVE

La Convention détermine le choix des thèmes à creuser, porte sa réflexion dans chaque thème sur ce qu'il faut accélérer / abandonner / réinventer et le nouveau rôle de chacun (élus, citoyens, acteurs du territoire). Lors de cette seconde session sont mobilisés une vingtaine d'acteurs du territoire pour éclairer de leur expertises, expériences la réflexion de la convention.

> Identification de besoins d'auditions

> Identification de l'appel à contribution vers les habitants de la métropole

Intersession

1 soirée d'auditions d'acteurs en visio (2 à 4 acteurs)

1 soirée d'échange entre citoyens sur les explorations

③ Session 3 // 22 et 23 janvier 2021 CONSTRUCTION D'UN AVIS COLLECTIF

Poursuite de l'exploration des thèmes / croisement avec des acteurs du territoire (20 à 40 acteurs auditionnés sous forme de speed dating. La convention élabore une première rédaction de son avis / croisement entre les groupes sur la trame et les thèmes.

> Choix de dernières auditions

> Identification de l'appel à contribution vers les habitants de la métropole

Intersession

1 soirée d'auditions d'acteurs en visio (2 à 4 acteurs)

1 soirée d'échange entre citoyens sur les explorations

④ Session 4 // 12 et 13 février 2021 FINALISATION DE LA RÉDACTION DE L'AVIS

La Convention se réunit une dernière fois pour la rédaction finale / consignation des positions minoritaires et des argumentaires pour, contre et qui modèrent les préconisations. Adoption solennelle à huit clos.

Session de présentation aux élus et au territoire : mi-mars 2021

Pour cette session de restitution, les citoyens vont se préparer à prendre la parole en public, se mettre d'accord sur la façon dont ils souhaitent restituer aux élus.

Présentation de l'enquête "aspirations et mode de vie" post expérience confinement et vie avec la/les crises



La Métropole a souhaité interroger les habitants sur les impacts de la crise sanitaire et économique. L'objectif n'est pas d'appréhender dans le détail l'ensemble des conséquences de ces crises sur les aspirations, les représentations, les pratiques ou les modes de vie, mais de porter la focale sur quelques grandes questions actuellement référencées (autres et nombreuses enquêtes nationales) comme les plus prégnantes pour l'ensemble de la population.

Ces questions sont les suivantes :

- L'impact de la crise sanitaire sur le **travail** : menace sur l'emploi, **télétravail**, changements d'aspirations professionnelles.
- L'impact de la crise sur la **situation économique des ménages**, les craintes pour soi et pour les proches, le risque de **montée des inégalités**.
- L'impact de la crise sur les **solidarités et l'engagement**, l'attention aux proches, à son entourage, le soutien aux organisations, le bénévolat, la montée ou non de l'intérêt pour la **démocratie locale**.
- L'impact de la crise sur la **consommation**, baisse ou non des pratiques d'achat, sobriété, nouvelles habitudes d'achat alimentaire, **pouvoir d'achat**.
- L'impact de la crise sur les **aspirations résidentielles**, souhait de déménagement, préférence pour l'habitat collectif ou individuel, choix en termes de densité.
- L'impact de la crise sur les **questions environnementales**, prise de conscience écologique, regard sur les leviers d'actions, traduction dans les **choix de déplacement**.
- L'impact de la crise sur la progression des **usages numériques** et le risque lié à fracture numérique.
- L'impact de la crise sur les attentes, **les priorités et les arbitrages des métropolitains** : relance économique, priorisation de la santé, de l'environnement, attentes vis-à-vis des entreprises et des pouvoirs publics.

L'enquête ne vise pas traiter de manière approfondie chacune de ces questions. Elle s'attache à cerner :

1. les grandes **tendances et les évolutions** les plus notables chez les Métropolitains ;
2. **la diversité** des opinions, des situations, des pratiques et des aspirations sur les sujets abordés ;
3. **les risques d'accroissement des fractures** au sein de la population.

De plus la formulation et l'agencement du questionnaire permet des comparaisons avec d'autres enquêtes nationales.

Le questionnaire est prévu pour une durée de passation de 10 minutes. Cette passation se fera au téléphone auprès de **2300 habitants de l'agglomération**. Toutes les communes de l'agglomération seront interrogées.

Le plan de sondage a été construit sur le dernier RGP de l'INSEE, à l'IRIS, et a permis de réaliser des analyses :

1. par taille de commune ;
2. par typologie de territoire ou de commune (prenant par exemple en compte le revenu médian, la part du logement social, la part des minima sociaux, la part des propriétaires, le type d'habitat) ;
3. par grands secteurs géographiques (cadran Ouest, Est, Nord, Sud / ou ville centre, première et deuxième couronnes).